

**Groupement Paroissial de
Feillens – Pont-de-Vaux**

Dimanche 15 février 2026
6^e dimanche ordinaire

50 rue de l'église - 01570 FEILLENS
09 67 86 00 06
paroisse-de-feillens@orange.fr
6 rue de la Cavalerie - 01190 PONT DE VAUX
09 83 26 81 76
paroisse.pontdevaux@outlook.com

« Moi, Jésus, je vous dis ! »

L'évangile de ce dimanche nous introduit dans la réalité de la Loi Nouvelle apportée par Jésus. « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.* » (Mt 5,17) Par son incarnation, Jésus vient apporter une radicale nouveauté à la Loi reçue de Moïse. En d'autres termes, le Seigneur est venu apporter une plénitude, un accomplissement. Mais en quoi cela consiste-t-il ?

« Jésus l'explique à travers une série d'antithèses entre les anciens commandements et sa manière de les reposer. Il commence chaque fois par : 'Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres...', et affirme ensuite : 'Moi je vous dis...'. Par exemple : 'Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : *Tu ne tueras point* ; et si quelqu'un tue, il en répondra au tribunal. Eh bien, moi je vous dis : Quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal' (Mt 5, 21-22). Et cela par six fois. Cette manière de parler suscitait une grande impression sur la foule, qui était effrayée parce que ce « moi, je vous dis » revenait à revendiquer pour soi l'autorité de Dieu, source de la Loi. La nouveauté de Jésus consiste, essentiellement, dans le fait qu'il 'remplit' lui-même les commandements par l'amour de Dieu, par la force de l'Esprit Saint qui habite en Lui. Et nous, à travers la foi dans le Christ, nous pouvons nous ouvrir à l'action de l'Esprit Saint qui nous rend capable de vivre l'amour divin. C'est pourquoi chaque précepte devient vrai comme exigence d'amour, et tous se rejoignent en un seul commandement : aime Dieu de tout ton cœur et aime ton prochain comme toi-même. 'La charité est donc la Loi dans sa plénitude', écrit saint Paul (Rm 13, 10). Face à cette exigence, par exemple, le triste cas des quatre enfants Roms, morts la semaine dernière à la périphérie de cette ville, dans l'incendie de leur baraquement, nous oblige à nous demander si une société plus solidaire et fraternelle, plus cohérente dans l'amour, c'est-à-dire plus chrétienne, n'aurait pas pu éviter cet événement tragique. Et cette question vaut pour toutes les autres circonstances douloureuses, plus ou moins connues, qui se produisent quotidiennement dans nos villes et dans nos pays. » (Benoît XVI, *Angélus* du 13.02.2011)

Alors, avec Jésus, accompagnés de la Vierge Marie, osons monter sur la Montagne des Béatitudes en mettant en pratique la volonté de Dieu afin d'entrer dans son Royaume, dans la vie éternelle. Père Pierre Le Bourgeois

* **Rencontre MCR de Manziat** le jeudi 19 février à 14h30 à la cure de Manziat

Neuvaine pour le respect de la vie du 15 février au 23 février inclus.

Après une première lecture au Sénat de la proposition de loi relative au droit d'aide à mourir, le texte de loi, déjà votée à l'Assemblée, y revient en seconde lecture en séance publique le 16 février prochain. Un important travail parlementaire au Sénat avait réduit considérablement la portée du texte. **Ce débat engage notre société dans ce qu'elle a de plus intime et de plus grave : la manière dont elle accompagne ses membres les plus vulnérables jusqu'au terme de leur vie.** Vous trouverez sur le site internet de la paroisse tous les éléments pour **vivre cette neuvaine**. Prions avec ferveur Jésus, le Maître de la Vie.

<https://catholique-belleys-ars.fr/notre-diocese/paroisses/feillens-pont-de-vaux>

20 mars 2026 – La Rando Saint-Jo

La Rando Saint-Jo est une marche de nuit enracinée dans l'Église et ouverte à tous. Chaque année, elle rassemble un public très large, et notamment de nombreux jeunes et jeunes adultes. Plusieurs départs vers Ars, dont un depuis Châtillon sur Chalaronne. Renseignements et inscriptions : www.rando-st-jo.com

Permanences : Mercredis de **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux et de **16h30 - 19h00** à la cure de Feillens
Jeudis de 10h00 à 11h00 à la cure de Manziat ;
Vendredis de **9h30 - 11h00** à la cure de Feillens et **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux

Tableau des Messes

Samedi 14 février : St Cyrille, St Méthode
8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens
11h : Messe à Dommartin (conscrits)
18h30 : Messe à Pont de Vaux

Dimanche 15 février : 6^e dimanche ordinaire
9h30 : Messe à Manziat (conscrits)
9h30 : Messe à Replonges (conscrits)

Lundi 16 février
9h00 : Messe à Pont de Vaux

Mardi 17 février
18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

Mercredi 18 février : Mercredi des Cendres
10h30 : Messe à Feillens (Cendres, caté, jeunes)
20h00 : Messe à Pont de Vaux (Cendres)

Jeudi 19 février
18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

Vendredi 20 février
15h30 : APAP à l'EHPAD de Feillens
16h00 : Messe à l'hôpital de Pont de Vaux

Samedi 21 février : St Pierre Damien
8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens
18h30 : Messe à Pont de Vaux

Dimanche 22 février : 6^e dimanche ordinaire
9h00 : Messe à Pont de Vaux
10h30 : Messe à Feillens

Site de la paroisse : catholique-belley-ars.fr
Paroisse de Feillens-Pont-de-Vaux

Temps d'adoration et prière

Lundi à partir de 14h30 à 15h30 en l'église de Pont de Vaux
prière du chapelet suivie de l'adoration :
Jeudi de 17h30 à 18h30 à l'oratoire de Feillens.

Funérailles

* Andrée FLAMAND née BENOIT le vendredi 13 février à Replonges
* Francisco GOMES-FERREIRA le lundi 16 février à 16h00 à Saint Laurent

Baptêmes

* Gauthier FUCHEY, samedi 14 février à 11h00 à Bâgé la Ville

* Maélie BESSON, dimanche 22 février à 11h30 à Feillens

Mariages

* Séverine DUSSOLIN et Mathieu CHANEL le samedi 21 février à 16h30 à Replonges

Repas du groupement paroissial

Le groupement paroissial de Feillens – Pont de Vaux vous invite à savourer son traditionnel bourguignon, mijoté sur place, le **dimanche 22 février 2026** à la salle « Notre Maison » de Feillens à partir de 12 h 30.
Prix du menu : 22 euros pour les adultes, tout compris, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Inscription souhaitable avant le lundi 17 février 2026 au 06.77.31.17.37 ou 06.78.48.37.69 (heures des repas de préférence), ou à la sortie des messes.

Intentions de Messe

Samedi 14 février à 11h à Dommartin : pour Michel et Andrée GONNET

Dimanche 15 février à 9h30 à Manziat : pour Jean et Vincent BENOIT ; Paul BENOIT et la famille ; Henri et Jean-François BENOIT ; Martine BOYAT ; Simone BOYAT et la famille ; intention particulière ; Renée BENOIT, Nicole BENOIT ; Marie et Félix BENOIT ; Thérèse et Roger TEMPORAL ; Christian BENOIT ; René BENOIT et la famille ; Père Jean BOYAT ; Jean-Paul, Marie et Gustave BENOIT ; Jacques BENOIT ; Marie et Jean BROYER et la famille ; Rémy BERARDAN et la famille ; pour les conscrits défunt de 80 ans (Gilbert, Bernard, Henri, Jean-Paul, Thérèse, Pierrot) ; Pierre BENOIT et la famille ; Pierre GOYARD.

Dimanche 15 février à 9h30 à Replonges : pour Carminda GOMES ; Edmond CAILLE et familles CAILLE-ROSSELLO ; Gilbert RENAUD et la famille ; Andrée, Claude, Marie-Noëlle et Philippe FLAMAND ; Thérèse GOYON ; Henri BROYER, Solange et Louis RETY ; Père Georges RETY ; Jeannine CONTEL ; Philippe CORDENOD et la famille ; Gabriel MAGNON et sa famille.

Dimanche 22 février à 10h30 à Feillens : pour Germaine CATHERIN (40aine) ; Thérèse GOYON (40aine).

Prière pour se préparer à accueillir un nouvel évêque

Dieu notre Père, ton Fils Jésus a choisi les Apôtres pour sanctifier ton peuple, le conduire et lui annoncer l'Evangile.

Nous t'en prions : accorde à notre Eglise diocésaine un pasteur selon ton cœur qui saura nous guider et nous accompagner dans notre mission.

Rends-nous ouverts et accueillants à celui que l'Esprit Saint choisira comme évêque de Belley-Ars.

Confiants que tu exauces la prière de tes enfants, nous te le demandons et te rendons grâce par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen